



DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

Dossier n° DP 068 376 23 J 0088

Date de dépôt : 02/05/2023

Date d'affichage de la demande en mairie :
02/05/2023

Demandeur : VAGO

représentée par Monsieur DELAYGUES Gilles
Pour : Remise aux normes des équipements
et ravalement des façades

Adresse du terrain : 149 rue de Soultz

Cadastré : 14106, 14108, 14113, 14114

Affaire suivie par : Monsieur Robin STERLE - Instructeur du Droit des Sols

DECISION DE NON-OPPOSITION A LA DECLARATION PREALABLE TACITE

délivrée par le Maire au nom de la Commune

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que vous avez obtenu une autorisation tacite pour votre demande de déclaration préalable déposée auprès de notre service d'urbanisme le 02/05/2023.

En vertu de l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme, le silence gardé par l'administration pendant un délai de 1 mois à compter de la réception d'une demande de déclaration préalable vaut décision d'acceptation. Le délai de 1 mois est expiré depuis le 02/06/2023.

Ainsi, conformément à la législation en vigueur, nous vous délivrons ce certificat d'autorisation tacite.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le dossier de déclaration préalable avec l'ensemble des pièces jointes.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Fait à WITTENHEIM, le 10 JUL. 2023

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs,
à l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

